

Agenda des manifestations à venir

- 17 mars, participation de l'école à l'opération « Hauts de France propres ».
- 18 mars, soirée Couscous de Festibois.
- 21 mars, participation de l'école au forum « Eaux pluviales ».
- 25 mars, parcours du cœur, avec Festibois.
- 10 avril, chasse à l'œuf au bois Poret.
- Centre de loisirs de Printemps, du lundi 24 avril au vendredi 28 avril. Inscription en mairie à partir du 20 mars.
- Commémorations du 8 mai et du 18 juin.
- 24 juin, fête de l'école.

Opération Racing Club de Lens

Dans le cadre de l'opération « Racing Club de Lens » organisée par la communauté d'agglomération de Lens Liévin menée en partenariat avec le Racing Club de Lens, 30 habitants de notre commune, majoritairement des enfants et des adolescents pour qui cette action a été mise en place, ont assisté au match Lens-Nantes le dimanche 19 février dernier au stade Bollaert-Delelis.

L'opération sera renouvelée pour le match Lens-Ajaccio au mois de mai, la priorité sera donnée à celles et ceux n'ayant pas bénéficiés de places en février.

Séjour de vacances d'été pour les adolescents

Après l'Italie en 2022, un séjour en Espagne sera proposé cet été au mois de juillet (du 8 au 20 juillet) pour les jeunes de 12 à 17 ans.

La municipalité a signé une convention avec la CAF pour l'aide financière et l'Association "Les p'tites pousses" pour l'organisation du séjour. Cette association organise les séjours pour Ablain, Bouvigny et Carency.

Notre commune pourra ainsi bénéficier de 10 places, les inscriptions auront lieu vers la fin du mois de mars.



L'édito du maire



Chers Villersois et Villersois,

Après les festivités de décembre et les vœux de janvier marqués par une belle participation et qui nous ont donné le plaisir de nous retrouver après deux années blanches nous avons entamé l'année 2023 avec un certain nombre d'inquiétudes liées à l'inflation et à la crise énergétique le tout dans un contexte international de guerre et de montée des populismes.

Le 24 février a été marqué par le triste anniversaire du début de la guerre en Ukraine. Voilà un an que nous nous étions réunis pour étudier nos possibilités d'accueil des Ukrainiens réfugiés, nous avons transmis ces données à la préfecture mais il est difficile pour des communes de notre taille d'offrir un accompagnement efficace à des réfugiés entravés par la barrière de la langue.

Le 24 février, en signe de solidarité, nous avons hissé le drapeau ukrainien à la mairie.

En 2023, comme toutes les communes nous serons impactés par la hausse de l'électricité (50%), du papier (100%), du carburant. Nous serons amenés à en tenir compte dans l'élaboration du budget et trouver des solutions pour équilibrer le budget communal sera un exercice difficile.

Si cette année 2023 et les suivantes ne s'annoncent pas facile en terme de fonctionnement les agents municipaux et les élus travailleront à vous rendre la vie la plus facile possible dans un cadre de vie agréable.

Toute une partie du journal est consacrée à ce cadre de vie fait d'espaces verts, fleuris ou boisés et si l'on s'en réfère aux vertus de la couleur verte : apaisante, tonifiante, rafraichissante, symbole d'équilibre et de bonne santé alors nous sommes sûrs qu'il fait bon vivre à Villers au Bois.

Bernadette DOUTREMEPUICH

Les festivités de fin d'année 2022

Comme de coutume, la fin de l'année 2022 fût rythmée par plusieurs actions de rassemblement ou de partage: le repas des aînés le 28 novembre, les décorations de Noël conçues par un groupe de nos concitoyens, le spectacle pour les enfants et la remise de cadeaux et bons d'achats aux adolescents le 10 décembre, ou encore les colis des aînés n'ayant pu participer au repas.

Autant de moments de convivialités appréciés par tous et qui ont permis de terminer chaleureusement l'année 2022



Affouage au bois Poret

Durant les mois de Janvier et Février, les habitants de Villers qui le souhaitent ont pu participer à une opération « d'affouage » au Bois Poret.

L'affouage consiste en l'attribution de parcelles de bois à des particuliers pour y faire des coupes.

Cette opération à plusieurs buts :

- nettoyer le bois par des coupes ciblées sur des arbres marqués au préalable.
- participer à une action citoyenne en effectuant un travail qui ne pourrait être réalisé par les employés communaux parce que trop long ou par une entreprise parce que trop coûteux.

L'affouage permet aux personnes participantes de bénéficier de bois à un prix réduit à des fins d'utilisation personnelle et non de revente.

L'aspect écologique n'est pas oublié : il est demandé aux participants de regrouper les branchages morts afin de créer des espaces nécessaires à la survie de nombreuses espèces : petits mammifères, amphibiens, insectes.

Le bois coupé a été ensuite livré à domicile par les employés communaux : ce travail représente un temps considérable mais nous avons tenu à procéder ainsi pour aider les personnes qui n'auraient pas de moyen de transport (**50 stères enlevés et livrés**).

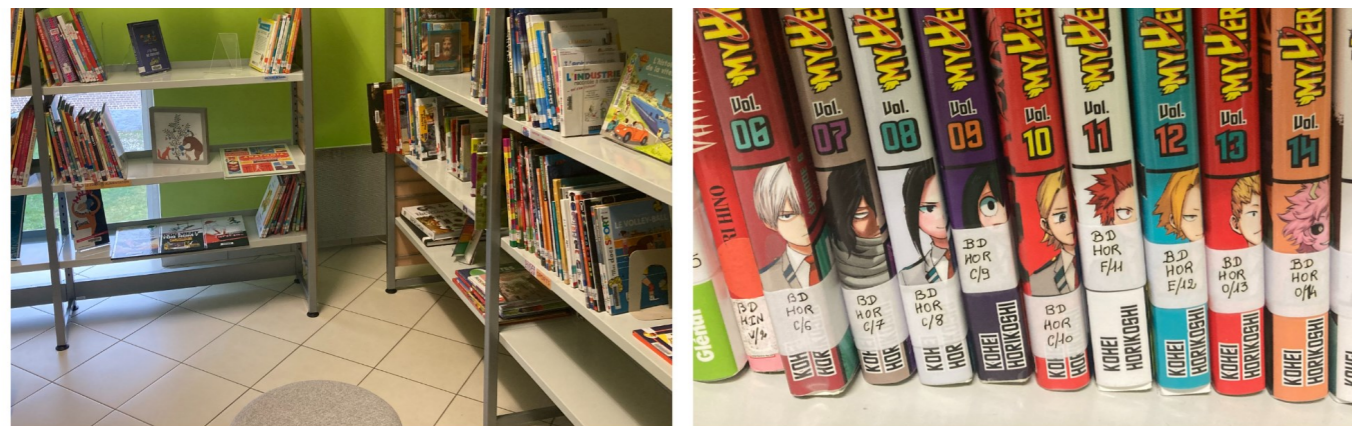
L'opération sera reconduite l'hiver 2023-2024 sur la partie gauche selon les mêmes modalités.

Les photos qui accompagnent cet article vous montrent le bois avant les coupes, des parcelles nettoyées et le bois coupé prêt à être livré.



Bibliothèque municipale

De nombreux nouveaux ouvrages sont venus garnir un peu plus les rayonnages de notre bibliothèque municipale, romans adultes, bande-dessinées, mangas, contes pour enfants, un grand choix de livres attend petits et grands chaque mercredi et chaque vendredi entre 15h00 et 19h00. L'inscription gratuite à la bibliothèque numérique départementale est toujours possible sur place également.



Formation aux outils numériques

A la suite de la présentation du Pass numérique ayant eu lieu le 1er octobre dernier, plusieurs habitants de Villers au bois et de Carency participent à des ateliers de formation aux outils numériques au sein de notre espace bibliothèque le vendredi matin de 9h30 à 11h30 encadrés par M. Plouviez formateur et conseiller numérique à la Communauté d'agglomération de Lens Liévin. Ces ateliers sont ouverts à tous, les personnes intéressées sont invitées à se faire connaître en mairie ou à passer directement sur place lors des prochaines séances les vendredis 10 et 17 mars.

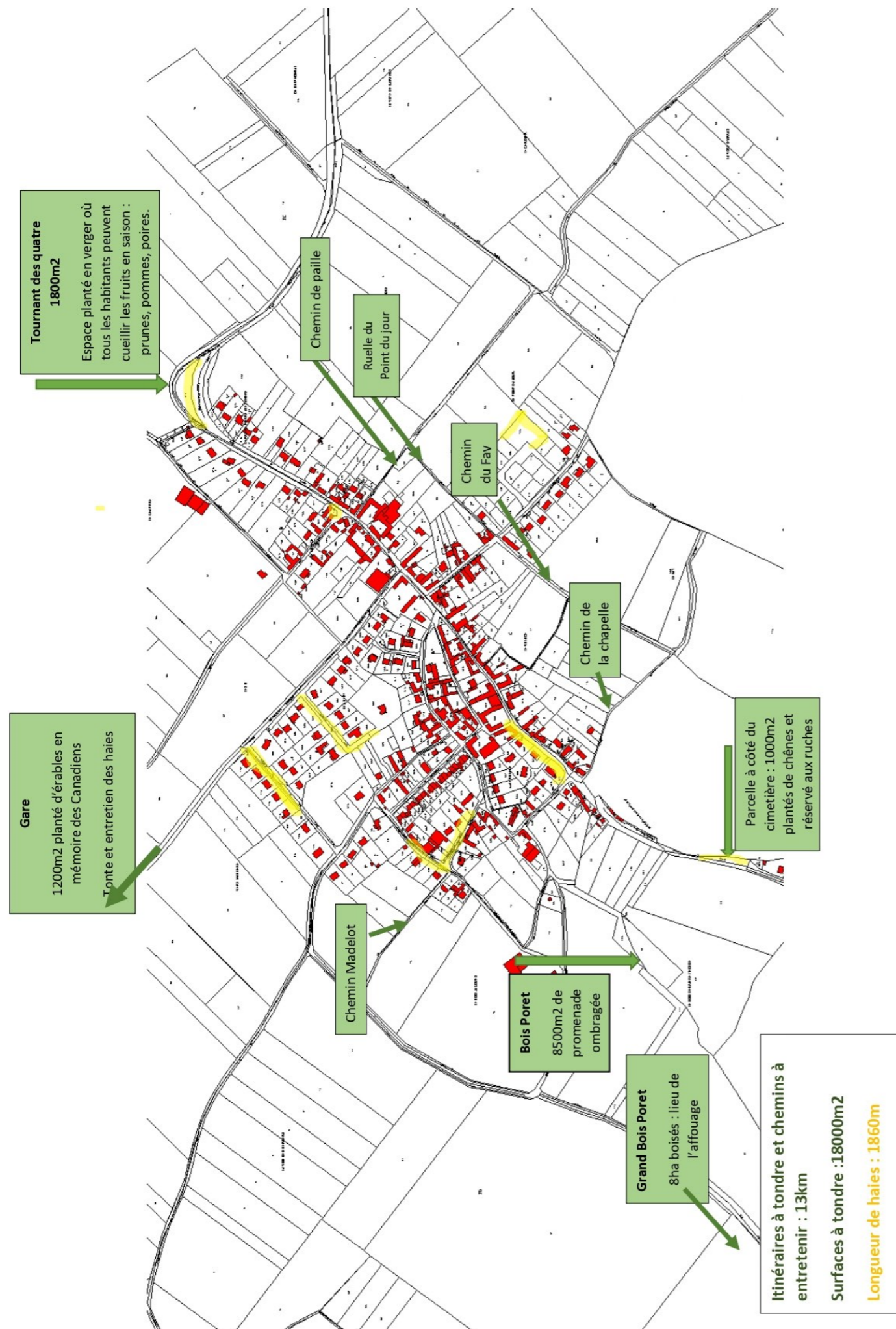


La cérémonie des vœux du maire

Après deux années perturbées par l'épidémie de Covid, la cérémonie des vœux du maire a pu se tenir dans des conditions normales pour la première fois depuis la dernière élection municipale. C'est en présence d'un grand nombre de nos concitoyens et d'élus de communes voisines que Mme le maire, Bernadette Doutremepuich, encadrée par les membres du conseil municipal et de l'assemblée citoyenne des jeunes ainsi que des employés municipaux a donné les perspectives des projets communaux pour l'année 2023 après que Monsieur Christian Nevejans, premier adjoint, eut dressé le bilan de l'action communale pour l'année 2022. Les nouveaux habitants de notre village installés en 2021 et 2022 ont été présentés à l'assistance et ont reçu un cadeau de bienvenue.

Le diaporama retraçant l'année écoulée à Villers-au-bois fut par ailleurs projeté durant un moment de convivialité qui permit aux villersois et villersaises présents de s'échanger des vœux de bonheur et de réussite pour l'année 2023.





Les espaces verts du village

Ainsi qu'évoqué dans l'édito, notre village est verdoyant : de nombreuses pelouses, des arbres, des arbustes, quelques massifs, des bacs fleuris et de nombreux chemins que tous les Villersois empruntent avec plaisir.

En ces prémices de printemps nous vous présentons ci-contre, un plan des espaces verts et chemins. Les surfaces à entretenir sont aussi notées et vous pourrez voir qu'elles sont conséquentes et que nos employés communaux Freddy et Sylvain ne manquent pas de travail entre mars et novembre. Notons par ailleurs que Sylvain, arrivé en avril 2022 continuera de travailler dans la commune jusqu'en avril 2024.

Le nom des chemins est indiqué et nous laisse parfois rêver comme la « Ruelle du Point du Jour ».... Indiqués aussi sur le plan : le « tournant des quatre » en direction de Carency planté d'arbres fruitiers pour l'ensemble des habitants, la plantation d'érables de l'ancienne gare en mémoire des Canadiens, les deux Bois Poret et l'espace réservé aux ruches près du cimetière. Quelle diversité!

Préserver notre cadre de vie est aussi l'affaire de tous en évitant d'y laisser des déchets ou des dépôts sauvages de toutes sortes tels que l'on peut en voir à proximité des bennes à verre et tout particulièrement au Tournant des quatre.

Chacun est aussi sollicité pour nettoyer le trottoir au droit de son habitation ; la commune se charge quant à elle de l'entretien des caniveaux.

Nous participerons encore cette année au concours des villages fleuris en espérant un meilleur classement et nous anticiperons nos arrosages par l'installation de cuves de récupération d'eau .

Bon printemps à tous !

